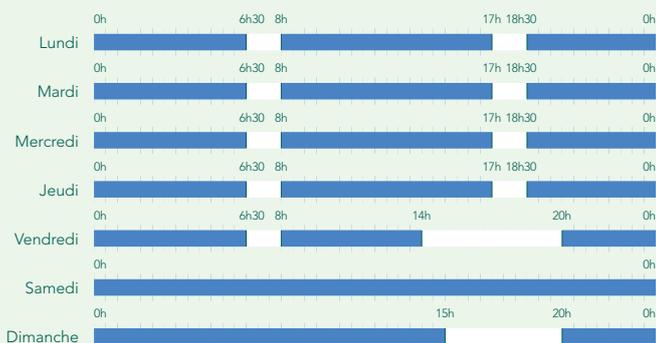


Calendrier voyageurs



POUR LES TRAINS TER ET INTERCITÉS⁽¹⁾
VALABLE DU 01/10/2023 AU 31/12/2024.

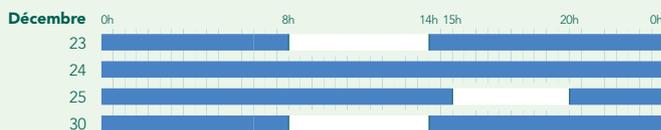
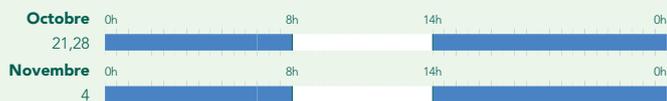
🕒 Semaine-type



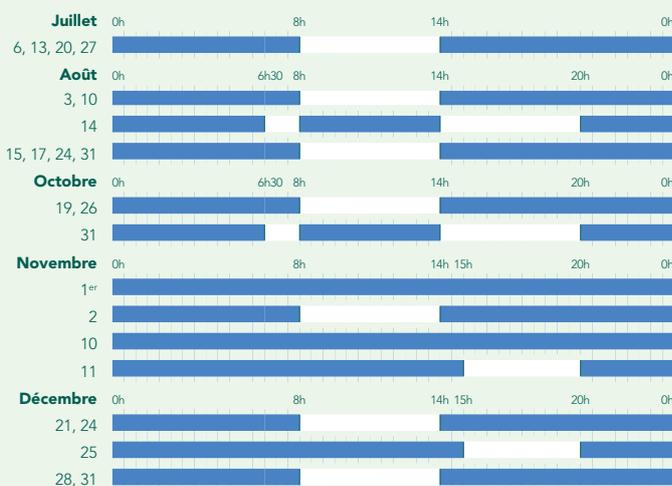
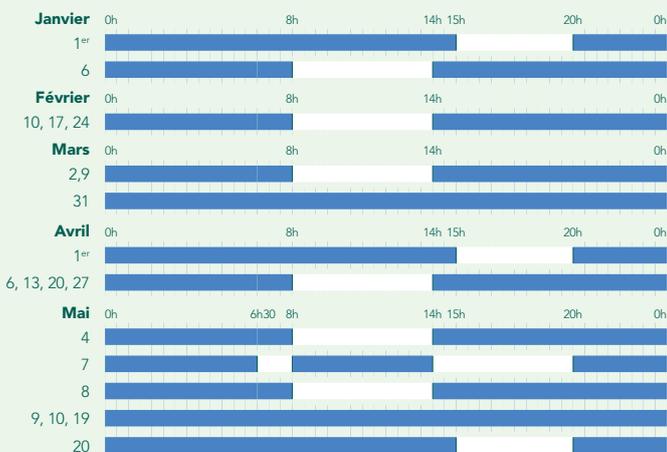
Période bleue :
→ 50% avec les cartes de réduction Avantage.
→ 25% de réduction avec Découverte 12-25, Découverte Senior ou Découverte Enfant⁽²⁾.

Période blanche :
→ 25% de réduction garantis avec les cartes de réduction Avantage.

📅 Jours particuliers 2023



📅 Jours particuliers 2024



(1) Le calendrier s'applique pour tout voyage effectué à bord des trains TER dans les régions qui appliquent ce calendrier, sous réserve d'acceptation des cartes Avantage et des taux de réductions applicables sur TER. Le calendrier ne s'applique pas sur les relations internes à TER Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Normandie, Hauts-de-France, Grand Est, Bretagne, PACA et Nouvelle-Aquitaine. Il ne concerne pas les trains INTERCITÉS, à l'exception de certains tarifs spécifiques, ni les TGV et les autres trains. (2) Tarifs applicables dans les trains TER dans les régions qui appliquent ce tarif.

Informations données à titre indicatif sous réserve des modifications qui pourraient intervenir après l'édition du présent document.
SNCF Voyageurs, SA au capital social de 157 789 960 €, RCS Bobigny 519 037 584. Date d'édition : 08/2023.